

04.07.2019 – 09:58 Uhr

10 % de personnes pauvres en plus: La Suisse doit enfin se doter d'une politique contraignante de lutte contre la pauvreté



Luzerne (ots) -

En Suisse, environ 670 000 personnes sont touchées par la pauvreté. Les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) le montrent : la pauvreté a gagné du terrain par rapport à l'année passée, passant de 7,5 à 8,2 % de la population. C'est une augmentation de près de 10 % par rapport à l'année précédente. Au vu de cette alarmante évolution, Caritas lance un nouvel appel à la Confédération, aux cantons et aux communes en faveur d'une action déterminée et d'une politique contraignante et efficace en matière de pauvreté.

Malgré une conjoncture économique favorable, le nombre de personnes pauvres augmente constamment depuis 2014 pour la deuxième fois consécutive. Le nombre de personnes pauvres est passé en une année de 615'000 à environ 670'000. Cette évolution est en flagrante contradiction avec l'objectif auquel la Suisse s'est engagée en signant l'Agenda mondial 2030 pour le développement durable, qui est de réduire de moitié la pauvreté au cours des dix prochaines années. Les familles monoparentales, les personnes vivant seules et les personnes sans qualifications professionnelles sont tout particulièrement touchées. On risque la pauvreté en Suisse lorsqu'on est peu ou pas qualifié professionnellement, qu'on a perdu son emploi, qu'on a des enfants en bas âge, lorsqu'on fait partie d'une famille nombreuse ou lors d'un divorce ou d'une séparation.

Pour la deuxième fois, l'OFS a également collecté des données sur la durée de la pauvreté. L'analyse montre que bien plus de personnes que prévu font l'expérience de la pauvreté. Durant ces quatre dernières années, 12,8 % de personnes en Suisse ont été pauvres au moins durant une année.

Une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté est nécessaire

Ces nouveaux chiffres montrent aussi que la pauvreté n'est pas un problème marginal, c'est bel et bien un nouveau défi sociopolitique. Les risques de pauvreté que sont l'exclusion, le chômage de longue durée ou le divorce ne sont pas couverts. Le fait que le Conseil fédéral se soit retiré de la politique de lutte contre la pauvreté l'année dernière laisse à des répercussions négatives au-jour'd'hui. Le problème ne peut pas simplement être rejeté sur les cantons et les communes. Il faut d'urgence mettre en place une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté définie en collaboration par la Confédération, les cantons et les communes. En partenariat avec les organisations de la société civile et les personnes directement touchées, il faut définir des objectifs et des mesures permettant de lutter durablement contre la pauvreté. Les priorités sont la garantie du minimum vital, la participation sociale, les possibilités de formation continue et un surcroît d'harmonisation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Les mesures de réduction des prestations actuellement à l'étude - par exemple en matière d'aide sociale ou de réduction des primes maladie individuelles - ne font qu'exacerber le problème de la pauvreté.

Pour de plus amples informations:

Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande, tél. 078 661 32 76, courriel fboule@caritas.ch, ou, dès 14

heures, Stefan Gribi, responsable de la communication Caritas Suisse,
tél. 041 419 22 37, courriel;sgribi@caritas.ch.

Medieninhalte



*La pauvreté augmente encore en Suisse: cela se voit dans la fréquentation des Épiceries Caritas.
Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de
cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source:
"obs/Corinne Sägesser/Caritas"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100829955> abgerufen werden.